

**Commune de
ST SATURNIN DU LIMET**

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la mairie le :

**Le jeudi 27 novembre 2025
à 20 heures 30**

Ordre du jour

- Aménagement Place de l'église et Chemin du Brossais : approbation du projet et demande de subvention DETR et Fonds Vert
- Aménagement jardin du souvenir : approbation projet et demande de subvention DETR
- Adhésion au groupement de commandes Electricité et Gaz naturel
- Convention territoriale globale avec la CAF : validation et autorisation de signature
- Délibération portant création d'emploi d'agent recenseur
- Divers

St Saturnin du Limet, le 21 novembre 2025

Pour Le Maire empêché,
Isabelle MADIOT, 1^{ère} adjointe



L'article L.2121-10 du CGCT précise désormais que :

Toute convocation est faite par le maire. Elle indique les questions portées à l'ordre du jour. Elle est mentionnée au registre des délibérations, affichée ou publiée. Elle est transmise de manière dématérialisée ou, si les conseillers municipaux en font la demande, adressée par écrit à leur domicile ou à une autre adresse.